

Règlement de confidentialité de notre pratique

Vos informations personnelles et privée dans notre cabinet dentaire.

Général

Le règlement général sur la protection des données (AVG) est une nouvelle loi concernant la protection des données personnelles et les informations privées. Selon cette loi l'organisation qui utilise des informations personnelles a des devoirs définis envers ceux à qui les informations appartiennent ce sont des droits définis. Cette loi contient des règles spécifiques pour la vie privée et des soins de santé valable. Les règles de thèse restent sous d'autres règles mentionnées dans la loi sur les accords de traitement médical. (WGBO). Ce règlement de confidentialité a pour but de vous informer sur vos droit et vos obligations en ce qui concerne AVG et WGBO.

Pratique dentaire

Dans notre Cabinet dentaire certaines différentes informations personnelles peuvent être traite. Ceci est nécessaire pour un bon traitement médical et pour la transaction financière de votre traitement.

De plus, le traitement de vos informations est nécessaire pour, par exemple, la maîtrise d'un danger grave pour votre sante ou le respect d'une obligation légale (par exemple l'obligation de signaler toute maladie infectieuse conformément à la loi sur la sante public).

Pratique dentaire responsabilité

Le cabinet dentaire Voyages Dentaire est responsable du traitement des informations personnelles qui sont effectués dans la clinique en accord avec le règlement sur la protection des données (AVG) ses responsabilités sont établies comme suite :

- Vos informations sont recueillies à des fins spécifiques :
 - Pour le service de santé ;
 - Pour une gestion et une politique commode ;
 - Pour des retours de recherches scientifiques d'éducation et de conseils.
- Il n'y a pas de traitement en cours a d'autres fin en principe.
- Vous serez informe du fait que vos informations personnelles ont été traite. Cela peut être fait par le médecin traitant ou aussi à travers notre site web.
- Tous les employés de Voyages Dentaire sont responsables de garder vos informations personnelles confidentielle.
- Vos informations personnelles sont bien protégées contre un accès non autoriser.
- Vos informations personnelles ne seront pas conservées plus longtemps. Pour les informations médicales, cette période de conservation dure en principe 15 ans (à compter du derniers traitement) sauf si vous devez la conserver plus longtemps, par exemple pour votre sante, ou vos enfants. Il est déterminé par votre fournisseur de traitement.

Vos droits en tant que personne concernée

Vos droits sont les suivants :

- Le droit de savoir que vos informations personnelles sont traitées.
- Le droit de consulter et de copier vos données (dans la mesure ou la vie privée d'autrui n'est pas violée).
- Le droit de correction, complété ou effacer vos données si c'est nécessaires.
- Le droit de demander l'annulation (partielle) de vos données médicales. Cela pourrait être convenu si la conservation des données ne présente pas un intérêt considérable pour les autres et si les données ne sont plus conservées conformément à la réglementation en vigueur.
- Le droit d'ajouter votre propre explication (de nature médical) a votre dossier.
- Le droit de se tenir debout contre le traitement de vos données dans certain cas.

- Si vous voulez réclamer vos droits, vous pouvez nous le faire savoir par voie oral ou par formulaire de demande pratique dentaire a Voyages Dentaire. Votre intérêt pourrait être pris en Charge par le représentant (en tant que personne autorisée, curator ou mentor).

Explication du formulaire de demande

Vous devez conserver votre compte que les donnees medicales sont conserve pendant 15 ans au maximum. Vous nous aidez avec une recherche de votre dossier et la protection de votre dossier et la protection de votre vie privee si vous remplissez votre formulaire aussi complet que possible. Toutes vos donnees seront traitees de maniere strictement confidentielle. Le cabinet dentaire Voyages Dentaire n'est pas responsable des erreurs posterieures arrivee. Si vous préférez soulever vous-même le dossier via un représentant autorise, vous pouvez egalement indiquer ces donnees dans votre formulaire.

Données du patient

Vous mentionnez ici le dossier médical. La loi sur les accords de traitement médical (WGBO) considère les patients à partir de 16 ans. Si vous souhaitez envoyer une demande de Cela aurait été une grande attention pour le patient. Il est déterminé par votre soignant.

Divulgateion de vos données personnelles

Vos données personnelles sont confidentielles. Cela inclut, par exemple, vos données personnelles. Il y a quelques exceptions à cette règle. C'est un procès qu'il peut être violé par la loi. De plus, il peut être échangé avec d'autres soignants (par exemple, le pharmacien).

Échange de données

Si vous avez reçu des informations sur le prestataire de soins de santé, vous pouvez le faire en toute sécurité et de manière fiable. De plus, vous pouvez le partager avec le pharmacien et votre médecins personnelles. En outre, il a été prescrit pour vous, mais vous pourriez aussi être une intolérance, des anti-indications et des allergies (données ICA). En outre, il a été pris en compte. Notre cabinet dentaire veille à l'innocuité des médicaments.

Question ou plainte

Avez-vous une question ou une plainte ? Pour vos données médicales ? Dans un tel cas, votre dentiste sera toujours présent pour répondre à vos questions.